

The Children's
Aid Society
of the Districts of
Sudbury and Manitoulin



La Société d'aide
à l'enfance
des districts de
Sudbury et de Manitoulin



**DES ENFANTS, DES JEUNES ET
DES FAMILLES
QUI RÉUSSISSENT ENSEMBLE**



PLAN OPÉRATIONNEL 2019 - 2020

Notre mission :

Travailler en partenariat afin que les enfants et les jeunes vivent dans des familles qui leur procurent soutien et sécurité

Notre vision :

Des enfants, des jeunes et des familles qui réussissent ensemble

Nos valeurs :

Respect, inclusivité, responsabilisation, intégrité et bonté

PRÉAMBULE :

Comme déjà annoncé dans le Plan opérationnel 2018-2019, la Société d'aide à l'enfance de Sudbury et Manitoulin (SAESM) a entrepris un processus détaillé de planification stratégique qui touche tous les membres du personnel, le conseil d'administration et ses partenaires communautaires.

L'élaboration du [Plan stratégique quinquennal \(2019 à 2024\)](#) était basée sur le travail portant sur les Valeurs à l'égard desquelles la Société s'était engagée en 2017-2018. La contribution de tous à tous les niveaux de l'organisation fait en sorte que ce Plan stratégique sera utilisé comme outil efficace pour déterminer les initiatives de la Société, en surveiller les résultats et en assumer la responsabilité.

Le Processus de la planification stratégique a mené à la création de nouveaux énoncés sur une Vision, des Valeurs et une Mission de la Société qui reflètent sa croissance organisationnelle et son développement. L'articulation de la Vision et de la Mission de la Société a fourni l'attention nécessaire au développement des orientations et priorités stratégiques de la Société.

Le Plan stratégique détermine cinq principales priorités stratégiques pour la Société.

- DES ENFANTS, DES JEUNES ET DES FAMILLES
- LES PARTENAIRES
- LE PERSONNEL, LES BÉNÉVOLES ET LES PARENTS DE FAMILLES D'ACCUEIL
- L'ASPECT FINANCIER
- LES SYSTÈMES INTERNES

Le processus de la planification stratégique est essentiel afin de s'assurer que toutes les activités de la Société sont axées sur ces priorités et qu'elles visent à réaliser les Objectifs stratégiques définis. Alors que le Plan stratégique guide l'orientation de la Société pour les cinq prochaines années, le processus de planification opérationnel établit les secteurs d'intervention privilégiés liés au travail de la Société durant l'année. Chaque Plan opérationnel s'appuie sur le travail effectué l'année précédente, afin de permettre la poursuite des progrès vers la réalisation des objectifs stratégiques définis. La planification opérationnelle encourage à la fois les communications internes et externes ainsi que la transparence, faisant en sorte de nous rendre responsables envers les membres de la communauté, les partenaires communautaires et les prestataires de services.

Enfants,
jeunes et
familles

PRIORITÉ STRATÉGIQUE

DES ENFANTS, DES JEUNES ET DES FAMILLES

OBJECTIF STRATÉGIQUE

**MAINTENIR LES LIENS DES ENFANTS ET DES JEUNES AVEC LEUR FAMILLE,
LEUR LANGUE ET LEUR CULTURE**

PRÉAMBULE

Les enfants, les jeunes et les familles se trouvent au cœur de tous les aspects de notre travail, alors que les systèmes, les processus et la structure de la Société correspondent à sa Vision, soit « **Des enfants, des jeunes et des familles qui réussissent ensemble** ».

Les changements apportés à la Loi sur les services à l'enfance, à la jeunesse et à la famille, entrés en vigueur en 2018, sont davantage axés sur les droits des enfants et des jeunes, y compris le droit de ceux-ci de voir leurs points de vue pris en compte dans tous les aspects de la prestation des services. Ce droit comprenait l'importance du maintien de leur identité culturelle dans l'élaboration de la planification.

Le renforcement des systèmes familiaux afin de minimiser toute rupture des relations et des liens est essentiel à l'obtention de résultats positifs pour les enfants et les jeunes.

INITIATIVE STRATÉGIQUE	OBJECTIF	Secteurs d'intervention privilégiés
INCORPORER LA VOIX DES JEUNES ET DES ENFANTS DANS LES DÉCISIONS	<i>Les enfants et les jeunes sont le mieux servis lorsqu'ils se sentent entendus et appuyés lors de l'établissement des services dont ils bénéficient.</i>	
		<ol style="list-style-type: none"> 1. La planification inclusive des services avec les enfants et les jeunes. 2. Le développement de forums au sein de la Société visant à tenir compte de la voix des jeunes, laquelle servira à orienter la prestation de services et la croissance de la Société. 3. Le renforcement des relations avec le Bureau de l'avocat des enfants et l'Ombudsman provincial afin d'appuyer le travail de défense des droits des enfants et des jeunes.
RENFORCER LES FAMILLES EN VISANT UNE RÉPONSE ET UNE PRÉVENTION ANTICIPÉES	<i>Les besoins des enfants et des jeunes sont le mieux servis au sein de leur propre réseau familial. Consacrer des ressources pour aider les familles à répondre à leurs besoins dans un environnement sécuritaire et bienveillant à la maison créera de meilleurs résultats pour les enfants et les jeunes.</i>	
		<ol style="list-style-type: none"> 1. La correspondance du programme de soutien à la famille avec cet objectif afin de fournir un continuum de services depuis l'offre d'un soutien à domicile jusqu'à la réunification des familles. 2. La définition des services de prévention et amélioration des services visant à éviter que les jeunes doivent être placés. 3. L'amélioration de l'accès aux services de soutien communautaire.

<p>FAVORISER LES LIENS ENTRE POURVOYEURS DE SOINS</p>	<p><i>La relation entre tous les adultes responsables des enfants et des jeunes est essentielle au soutien de ceux-ci lors de toute période de transition. Une approche plus inclusive à l'égard de tous les pourvoyeurs de soins substitués renforce les relations, appuie la réunification avec la famille et établit un réseau plus solide des services et des soins destinés aux enfants et aux jeunes.</i></p>	
		<ol style="list-style-type: none"> 1. Une amélioration du programme de formation destiné aux pourvoyeurs de soins substitués visant à favoriser les relations positives avec les pourvoyeurs de soins principaux. 2. Une mise en œuvre des recommandations du Comité consultatif des parents afin d'orienter les priorités de la formation et les politiques de la Société concernant les placements en famille d'accueil des enfants et des jeunes. 3. Une mise en œuvre de l'ensemble des recommandations de M^{me} Katelynn Sampson.
<p>ÉTABLIR DES RELATIONS QUI DURERONT TOUTE UNE VIE</p>	<p><i>Les liens créés avec toute forme de soutien culturel, la langue, les proches et tout autre soutien informel permettent de renforcer la résilience des enfants et des jeunes.</i></p>	
		<ol style="list-style-type: none"> 1. Les systèmes de la Société qui améliorent l'utilisation de l'histoire sociale et des processus de recherche de la famille. 2. La collecte de données basées sur l'identité. 3. Les processus de transition des solutions de soins de substitution aux relations de soutien permanent avec les enfants, les jeunes et les familles. 4. La correspondance des services de la Société avec les services offerts par les Autochtones. 5. Des services en français



PRÉAMBULE

La Mission de la Société - **TRAVAILLER EN PARTENARIAT AFIN QUE LES ENFANTS ET LES JEUNES AIENT DES FAMILLES QUI LEUR PROCURENT SOUTIEN ET SÉCURITÉ** - exige des relations améliorées avec les principales parties prenantes, lesquelles jouent toutes un rôle crucial dans la réponse à apporter aux besoins des enfants, des jeunes et des familles.

L'élargissement du cercle de soins des familles et le croisement des services des organisations communautaires mèneront à une structure de services locaux plus efficace et transparente dont les familles, les enfants et les jeunes pourront bénéficier.

INITIATIVE STRATÉGIQUE	OBJECTIF	Secteurs d'intervention privilégiés
Collaborer par le biais d'une vision partagée	<i>L'alignement sur les besoins de la communauté de services axés sur les familles et les enfants qui viennent appuyer les objectifs de prévention, de planification axée sur la famille, de façon que les enfants et les jeunes puissent continuer de vivre avec leurs pourvoyeurs de soins principaux.</i>	
		<ol style="list-style-type: none"> 1. Un engagement de collaboration entre toutes les organisations de services à l'enfance et de services aux enfants qui sont basés sur des valeurs, une vision et des objectifs communs. 2. Des activités de sensibilisation et l'établissement de relations auprès des services locaux destinés aux adultes en vue d'améliorer les processus de transition. 3. Une analyse des tendances communautaires liées aux déterminants sociaux de la santé.
RÉPONDRE AUX BESOINS DES ENFANTS, JEUNES ET FAMILLES AU SEIN D'UN SYSTÈME DE SERVICES LOCAUX	<i>Les besoins complexes des enfants et des jeunes sont traités localement par le biais d'une approche holistique axée sur la communauté se focalisant sur un soutien intensif en milieu familial et des services de relève/répit.</i>	
		<ol style="list-style-type: none"> 1. Le développement des services de relève pour favoriser la préservation des liens familiaux et améliorer les soins offerts par la famille. 2. La promotion en partenariat de l'existence de services communautaires coordonnés en mesure de répondre aux divers besoins des familles. 3. L'utilisation de forums de planification communautaire et des processus de résolution de cas afin de repérer les lacunes en matière de services au sein de la communauté.

AMÉLIORER LA COMMUNICATION POUR UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION DES RÔLES	<i>Les familles, enfants et jeunes obtiendront une prestation de services transparente qui répondront à leurs besoins uniques, en élargissant le cercle de soins pour toutes les familles, les enfants et les jeunes.</i>	
	<ol style="list-style-type: none">1. L'élaboration ou l'amélioration de protocoles servant à guider le travail à accomplir avec les principaux partenaires communautaires.2. L'élargissement des partenariats de façon à inclure les services aux adultes.3. La création d'une formation et d'une initiation conjointes concernant les initiatives de services au sein des organisations.	

Personnel,
bénévoles
et famille
d'accueil

PRIORITÉ STRATÉGIQUE

LE PERSONNEL, LES BÉNÉVOLES ET LES FAMILLES D'ACCUEIL

OBJECTIF STRATÉGIQUE

VIVRE SELON NOS VALEURS

PRÉAMBULE

Chaque aspect de la prestation de services de la Société repose sur les contributions des membres du personnel, des pourvoyeurs de soins substituts et des bénévoles. La Société ne peut pas réaliser ses priorités ou objectifs stratégiques sans leurs contributions.

L'adoption des Valeurs de la Société - RESPECT, INCLUSIVITÉ, RESPONSABILISATION, INTÉGRITÉ ET BONTÉ - guide nos interactions mutuelles, et celles que nous avons avec nos partenaires et les familles, les enfants et les jeunes bénéficiaires de nos services.

INITIATIVE STRATÉGIQUE	OBJECTIF	Secteurs d'intervention privilégiés
PROMOUVOIR LA SÉCURITÉ ET LE BIEN-ÊTRE	<i>L'existence de milieux de travail sains et motivants renforce notre capacité de fournir des services aux enfants, jeunes et familles qui correspondent aux valeurs de la Société. Les pourvoyeurs de soins substitués se sentent appuyés, ce qui leur permet de se concentrer sur les besoins des enfants et des jeunes dont ils ont la garde.</i>	
		<ol style="list-style-type: none"> 1. La révision et l'évaluation d'un projet pilote de sécurité provincial. 2. Un comité de bien-être. 3. Un comité de santé et de sécurité.
S'ENGAGER PAR LE BIAIS DE COMMUNICATIONS ET DE PARTENARIATS	<i>L'inclusivité et la transparence sont des valeurs clés liées un meilleur engagement de la part de tous les membres du personnel et des pourvoyeurs de soins substitués.</i>	
		<ol style="list-style-type: none"> 1. Les structures internes servant à la transmission d'information. 2. Le perfectionnement professionnel. 3. Maintien de la gestion du changement
ANCER LES VALEURS DANS NOS ACTIONS POUR PROMOUVOIR LA SENSIBILITÉ AUX BESOINS DES FAMILLES ET COMMUNAUTÉS	Une prestation de services qui s'appuie sur un socle de valeurs, de vision et de mission communes, qui soutiennent tous les aspects du travail de la Société et de ses partenaires.	
		<ol style="list-style-type: none"> 1. La définition de comportements conformes aux valeurs fondamentales. 2. Le bien-être de l'enfant et l'image de la Société.



PRIORITÉ STRATÉGIQUE

L'ASPECT FINANCIER

OBJECTIF STRATÉGIQUE

ASSURER LA VIABILITÉ FINANCIÈRE

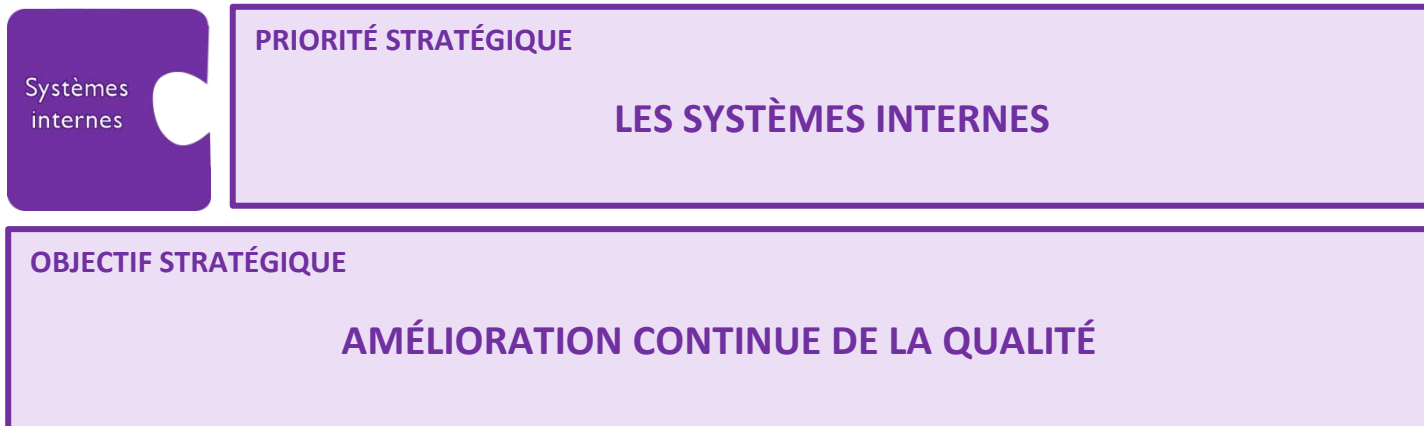
PRÉAMBULE

La Société exige des niveaux appropriés de ressources afin de pouvoir répondre aux besoins des enfants, jeunes et familles bénéficiaires de ses services. Sans soutien financier, la qualité des services et les résultats touchant les enfants et les jeunes pourraient subir des effets négatifs.

La structure financière est grandement touchée par des facteurs externes et la Société s'est engagée à s'exprimer fortement dans le secteur de la protection de l'enfance afin d'influencer ces facteurs. La disponibilité et la répartition des ressources reposent aussi sur l'efficacité de nos systèmes internes qui prennent en charge la prestation de services, de même que sur la confiance dont ils font l'objet.

INITIATIVE STRATÉGIQUE	OBJECTIF	Secteurs d'intervention privilégiés
INFLUER SUR LE MODÈLE DE FINANCEMENT PAR LE BIAIS DE REVENDICATIONS AUPRÈS DE L'INSTANCE PROVINCIALE	<i>Le secteur de protection de l'enfance possède une voix collective qui influence les prises de décision et les politiques afin de lui obtenir les ressources adéquates lui permettant de répondre aux besoins des enfants, des jeunes et des familles.</i>	
		<ol style="list-style-type: none"> 1. Un partenariat de plaidoyer en faveur du secteur avec tous les forums provinciaux et celui de l'AOSAE. 2. La sensibilisation des fonctionnaires locaux. 3. La sollicitation d'un engagement du ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires.
UTILISER DES PROCESSUS DE PRISE DE DÉCISIONS ÉCLAIRÉES	<i>Une Société qui détermine et utilise des données clés susceptibles de guider la répartition de ses ressources et l'analyse de ses résultats fait preuve de reddition de compte et de responsabilité fiscale.</i>	
		<ol style="list-style-type: none"> 1. La capacité de production de rapports dans le RIPE. 2. La création de corrélations entre l'assurance de la qualité et l'aspect financier en soutien aux rapports et à l'analyse.
EXPLORER LES POSSIBILITÉS D'EFFICIENCE FINANCIÈRE	<i>Les enfants et les jeunes bénéficieront du soutien financier auquel ils ont droit, ce qui vient rehausser les sources de financement et ainsi aider à répondre intégralement à leurs besoins.</i>	
		<ol style="list-style-type: none"> 1. L'accès à d'autres sources de revenu auxquels ont droit les enfants bénéficiaires de soins. 2. Une correspondance entre le Service des finances et l'accès aux processus de prestation de services.

CRÉER DES REVENUS ET DE NOUVELLES OPTIONS DE PARTAGE DES COÛTS	<i>En étant proactive pour amoindrir les lacunes en matière de financement, la Société aura les ressources nécessaires pour répondre aux besoins des enfants, jeunes et familles.</i>	
	<ol style="list-style-type: none"><li data-bbox="831 409 1508 478">1. Le partage de services à l'échelle provinciale.<li data-bbox="831 478 1508 632">2. La recherche d'occasions locales liées à la création de partenariats visant les infrastructures ou les ressources.<li data-bbox="831 632 1508 737">3. La mise en place d'un revenu découlant de la prestation de services / location	



PRÉAMBULE

L'assurance de la qualité et l'amélioration continue de la qualité sont essentielles à la croissance et au développement de la Société. Une solide structure d'assurance de la qualité favorise une évaluation et une réflexion permanentes liées aux fonctions, croisements de processus internes et au modèle de prestation de services de la Société. Cet aspect est en lien avec l'expérience globale des enfants, des jeunes et des familles bénéficiaires des services.

Les pratiques d'assurance de la qualité rehaussent la confiance dans la capacité de la Société d'être responsable des services fournis et d'en rendre compte aux parties prenantes et bailleurs de fonds.

INITIATIVE STRATÉGIQUE	OBJECTIF	Secteurs d'intervention privilégiés
S'ENGAGER À L'ÉGARD DE L'EXCELLENCE DU SERVICE	<i>Une approche exhaustive à l'égard de l'évaluation et des mesures des résultats guide la Société afin qu'elle puisse s'assurer que les services correspondent aux besoins des enfants, des jeunes et de leurs familles.</i>	
		1. La structure et les ressources du Service de l'assurance de la qualité.
ACCROÎTRE L'UTILISATION DE L'ANALYSE DES DONNÉES POUR FAVORISER LA PRISE DE DÉCISIONS ÉCLAIRÉES	<i>Le perfectionnement de la Société repose sur de l'information fiable et mesurable par le biais d'examens et d'analyses continus de tous les systèmes et les processus.</i>	
		1. L'élaboration et l'intégration des rapports de données dans le RIPE. 2. Un cadre de pratique professionnelle pour l'intégration de l'assurance de la qualité. 3. Les exigences ministérielles en matière de rapports et de reddition de compte. 4. Une correspondance des activités de la Société avec toutes les exigences de la Loi sur les services à l'enfance et à la famille, et mise en œuvre de la Partie X.
AMÉLIORER L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ PAR LE BIAIS D'UNE RÉVISION ET D'UNE ÉVALUATION PERMANENTE DES SERVICES	<i>Un examen exhaustif des systèmes et des structures de la Société favorise la croissance organisationnelle et le progrès en matière de prestation de services.</i>	
		1. Le développement d'éléments de données clés pour tous les comités/groupes de travail de la Société. 2. Le suivi de la qualité de la prestation des services par le biais d'une évaluation et d'une

	<p>comparaison avec les modèles de référence et éléments de comparaison établis vus sous l'angle d'une pratique axée sur l'anti-oppression et l'équité.</p>
	<p>3. Des processus de rétroaction externes servant à orienter le développement de la Société dans un modèle d'amélioration continue de la qualité.</p>